Image not found or type unknown

# Résiliation salle de sport et préavis

Par **trivier camille**, le **18/02/2017** à **10:05**

Bonjour à toutes et à tous,

Il y a bientôt 2 ans, j'ai pris un abonnement dans une salle de sport Form'elles (contrat avec engagement de 12 mois).
Bien entendu je n'arrive pas à remettre la main sur ce contrat ... j'ai envoyé un courrier avec AR pour résilier, et on me demande 3 mois de préavis.

Est ce que ce n'est pas un peu beaucoup 3 mois ?

Merci d'avance pour vos conseils

Par **youris**, le **18/02/2017** à **11:59**

bonjour,
cela dépend du contrat que vous avez signé donc si vous n'arrivez à retrouver votre contrat, cela va être difficile que ce préavis n'est pas conforme à votre contrat.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés